



Succès de l'introduction en bourse de CFAO

Le prix de l'offre est fixé à 26,00 euros par action

-
- **Prix de l'offre : 26,00 euros par action**

 - **Montant total de l'opération : 806,0 millions d'euros (représentant un flottant d'environ 50,39%) ou, si l'option de surallocation était intégralement exercée, 926,9 millions d'euros (représentant un flottant d'environ 57,94%)**
-

Paris, le 2 décembre 2009 – CFAO, un leader de la distribution spécialisée dans ses principaux métiers en Afrique et dans les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-Mer, annonce les modalités définitives de son introduction en bourse sur le marché Euronext Paris (compartiment A, code ISIN FR0000060501, mnémonique : CFAO).

L'introduction en bourse de CFAO a rencontré un grand succès auprès des investisseurs institutionnels français et internationaux ainsi qu'auprès des investisseurs particuliers français.

Les négociations des actions CFAO sur le marché Euronext Paris débuteront le 3 décembre 2009. Le règlement-livraison de l'offre est prévu le 7 décembre 2009.

Commentant le résultat de l'opération, Monsieur Richard Bielle, Président du Directoire de CFAO, a déclaré : « Nous sommes très heureux du succès rencontré par l'introduction en bourse de CFAO. La forte demande pour ses titres illustre la confiance des investisseurs dans les performances et les perspectives de développement de CFAO ainsi que dans le potentiel de croissance du continent africain. Fort du soutien de ses actionnaires, CFAO, avec son positionnement unique dans ses métiers et une structure financière solide, dispose de tous les atouts pour franchir cette nouvelle étape de son histoire et poursuivre son développement ».

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



Caractéristiques générales de l'offre :

Prix de l'offre

Le prix de l'offre à prix ouvert et du placement global est fixé à 26,00 euros par action.

Ce prix fait ressortir une capitalisation boursière de CFAO d'environ 1,6 milliards d'euros.

Répartition de l'offre (hors option de surallocation)

- 28.646.926 actions ont été allouées au placement global (soit environ 744,8 millions d'euros ou environ 92,4% des actions offertes).
- 2.353.074 actions ont été allouées à l'offre à prix ouvert (soit environ 61,2 millions d'euros ou environ 7,6% des actions offertes).

Taille de l'offre

L'introduction en bourse a été réalisée par la cession par la société Discodis (détenue à 100 % par la société PPR) de 31.000.000 actions existantes, soit environ 50,39% du capital et des droits de vote de CFAO.

Le produit brut de l'offre à prix ouvert et du placement global représente un montant de 806,0 millions d'euros (avant exercice de l'option de surallocation).

La société Discodis a consenti aux intermédiaires financiers visés ci-dessous une option de surallocation, exerçable du 2 décembre 2009 jusqu'au 31 décembre 2009 (inclus), portant sur un maximum de 15% de la taille de l'offre, soit un nombre maximum de 4.650.000 actions existantes.

A l'issue du règlement-livraison de l'offre, la société Discodis détiendra 30.477.286 actions de CFAO (soit environ 49,54% du capital et des droits de vote de CFAO) en l'absence d'exercice de l'option de surallocation. En cas d'exercice intégral de l'option de surallocation, la société Discodis détiendra 25.827.286 actions de CFAO (soit environ 41,98% du capital et des droits de vote de CFAO).

Calendrier de l'offre

Les négociations sur le marché Euronext Paris (Compartiment A) débuteront le 3 décembre 2009. Le règlement-livraison est prévu le 7 décembre 2009.

Intermédiaires financiers

BNP PARIBAS, CALYON, Goldman Sachs International et Société Générale Corporate & Investment Banking agissent en qualité de Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.

Lazard-NATIXIS agit en qualité de Co-Chef de File Senior et ABN AMRO Bank N.V., HSBC et UBS Investment Bank agissent en qualité de Co-Chefs de File.

Informations publiques

Des exemplaires du prospectus visé par l'AMF le 16 novembre 2009 sous le numéro 09-333, composé du document de base enregistré le 7 octobre 2009 sous le numéro I.09-079 et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais auprès de CFAO (18, rue Troyon, 92316 Sèvres) et auprès des intermédiaires financiers susvisés, ainsi que sur les sites Internet de CFAO (www.cfaogroup.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). **L'attention du public est attirée sur les facteurs de risques décrits à la section 4 « Facteurs de risques » du document de base et aux sections 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » et 11.3.3**

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



« Facteurs de risques liés au Contrat de Crédit » de la note d’opération, ainsi que sur les restrictions, telles que décrites à la section 5 « Conditions de l’Offre » de la note d’opération, à la diffusion du prospectus, du document de base, de la note d’opération (et de son résumé) et de tout autre document ou information relatifs à l’offre des actions de CFAO. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d’avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière ou les perspectives du groupe CFAO.

Les personnes souhaitant obtenir plus d’informations peuvent appeler le numéro vert (gratuit depuis un poste fixe) mis à leur service : +33 (0) 800 859 000.

A propos de CFAO

CFAO est un leader de la distribution spécialisée dans ses métiers clés, la distribution automobile et pharmaceutique, en Afrique (hors Afrique du Sud) et dans les Collectivités Territoriales Françaises d’Outre-Mer. CFAO est un acteur majeur de l’importation et de la distribution de véhicules automobiles, de l’importation et de la distribution de produits pharmaceutiques et des prestations de service logistiques y afférentes, de certaines activités industrielles, et de certains services technologiques en Afrique et dans les Collectivités Territoriales Françaises d’Outre-Mer. CFAO est aujourd’hui présent dans 34 pays, dont 31 pays d’Afrique et sept Collectivités Territoriales Françaises d’Outre-Mer, et emploie plus de 10 000 personnes. En 2008, CFAO a réalisé un chiffre d’affaires total consolidé de 2 864 millions d’euros et enregistré un résultat opérationnel courant de 277 millions d’euros.

Site : www.cfaogroup.com

Contacts Presse

CFAO

Laurence Tovi, Directrice de la Communication : +33 (0)1 46 23 58 80, ltovi@cfao.com

Brunswick

Thomas Kamm : + 33 (0)1 53 96 83 83, tkamm@brunswickgroup.com

Contact Investisseurs

CFAO

Emmanuelle Nodale, Relations Analystes et Investisseurs : + 33 (0)1 46 23 56 22, enodale@cfao.com

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d’Amérique, du Canada, de l’Australie ou du Japon.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d’intérêt du public en vue d’une opération par offre au public de titres financiers en France ou dans un quelconque autre pays. Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente des actions de CFAO aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les actions de CFAO ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l’absence d’enregistrement ou de dispense d’enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. CFAO n’envisage pas d’enregistrer l’offre décrite dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d’effectuer une quelconque offre publique d’actions aux Etats-Unis.

S’agissant du Royaume-Uni, le présent communiqué est destiné uniquement (i) aux personnes qui sont situées en dehors du Royaume-Uni (ii) aux professionnels en matière d’investissement au sens de l’article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu’amendé (iii) aux sociétés à capitaux propres élevés, et autres personnes à qui il peut être légalement communiqué, visées

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



par l'article 49(2)(a) à (d) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé (Les personnes visées au (i) à (iii) ensemble, les " Personnes Habilitées "). Les actions existantes offertes dans le cadre de l'Offre sont uniquement destinées aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre, ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition de ces actions ne peut être adressé et conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir de se fonder sur ce document et les informations qu'il contient.

Le présent communiqué contient des indications sur les perspectives et axes de développement du groupe CFAO. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le groupe CFAO. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Les informations prospectives mentionnées dans le présent communiqué sont données uniquement à la date de celui-ci. A l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable, CFAO ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le présent communiqué afin de refléter tout changement dans ses objectifs ou dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées les informations prospectives contenues dans le présent communiqué. CFAO opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Il peut donc ne pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels. Il est rappelé que les prévisions de bénéfice de CFAO ont fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes figurant à la section 13.3 « Rapport des Commissaires aux comptes sur les prévisions de résultats » du document de base.

Goldman Sachs International, agissant en qualité d'agent stabilisateur (ou tout établissement agissant pour son compte) pourra, sans y être tenu, et avec faculté d'y mettre fin à tout moment, pendant une période de 30 jours à compter du jour de la fixation du Prix de l'Offre, soit du 2 décembre 2009 au 31 décembre 2009 (inclus), intervenir aux fins de stabilisation du marché des actions de CFAO, dans le respect de la législation et de la réglementation applicable et notamment du Règlement (CE) n° 2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003. Les interventions réalisées au titre de ces activités visent à soutenir le prix de marché des actions CFAO et sont susceptibles d'affecter leur cours.



**CARACTERISTIQUES DEFINITIVES DE L'OPERATION D'INTRODUCTION
DE CFAO SUR LE MARCHÉ EURONEXT PARIS**

(Visa n° 09-333 délivré par l'AMF en date du 16 novembre 2009)

Emetteur	CFAO (la « Société »)
Secteur d'activité ICB	5379 (Distributeurs Spécialisés)
Actions admises aux négociations sur le marché Euronext Paris	Les titres dont l'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris a été demandée incluent l'ensemble des actions existantes composant le capital social de la Société, soit 61.524.360 actions.
Nombre d'actions offertes dans le cadre de l'offre	Les actions ayant fait l'objet de l'Offre (les « Actions Cédées ») correspondent aux 31.000.000 d'actions cédées par l'Actionnaire Cédant, soit environ 50,39% du capital et des droits de vote de la Société, pouvant être portées à un maximum de 35.650.000 actions, soit environ 57,94% du capital et des droits de vote de la Société, en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation.
Option de Surallocation	Un maximum de 4.650.000 Actions Cédées (l'« Option de Surallocation »). Exercible par les Coordinateurs Globaux, Chefs de file et Teneurs de Livre Associés, au nom et pour le compte des Etablissements Garants, du 2 au 31 décembre 2009 (inclus).
Allocations	<ul style="list-style-type: none">• L'offre à prix ouvert (l'« OPO ») 2.353.074 actions, soit 7,6% des Actions Cédées, ont été allouées dans le cadre de l'OPO. Les ordres P, A1 et A2 ont été servis intégralement.• Le placement global (le « Placement Global ») 28.646.926 actions, soit 92,4% des Actions Cédées, ont été allouées dans le cadre du Placement Global.
Actionnaire Cédant	La société Discodis (détenue à 100 % par la société PPR), qui détenait avant l'Offre 61.477.286 actions de la Société représentant 99,9 % du capital et des droits de vote de la Société.
Prix de l'offre	26,00 euros par action.
Date de jouissance	Jouissance courante.
Produit brut de l'offre	806,0 millions d'euros (et 926,9 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation).
Raison de l'offre	L'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris a pour objectif de permettre au Groupe de conforter sa stratégie de développement telle que décrite à la section 6.3 « Stratégie » du Document de Base. Elle permettra notamment de renforcer sa visibilité auprès de ses clients et de lui donner accès à de nouveaux moyens de financement. Il est rappelé que seul l'Actionnaire Cédant percevra le produit de l'Offre



(net).

Garantie L'Offre fait l'objet d'un contrat de garantie conclu entre la Société, PPR, l'Actionnaire Cédant, BNP PARIBAS, CALYON, Goldman Sachs International et Société Générale en qualité de Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés, Lazard-NATIXIS en qualité de Co-Chef de File Senior et ABN AMRO Bank N.V., HSBC et UBS Limited en qualité de Co-Chefs de File (les « Etablissements Garants ») portant sur l'intégralité des Actions Cédées. Ce contrat de garantie peut être résilié par les Etablissements Garants jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison, dans certaines circonstances (voir la section 5.4.3 de la note d'opération).

Stabilisation Des opérations en vue de stabiliser ou de soutenir le prix de marché des actions de la Société pourront être réalisées jusqu'au 31 décembre 2009 inclus.

Engagements de conservation Pendant 180 jours calendaires suivant la date de règlement livraison de l'Offre, pour PPR, l'Actionnaire Cédant et la Société, sous réserve de certaines exceptions (voir la section 7.3 de la note d'opération).

Code ISIN FR0000060501

Mnémonique CFAO

Répartition du capital et des droits de vote

	Après l'Offre et avant exercice éventuel de l'Option de Surallocation		Après l'Offre et après exercice éventuel de l'Option de Surallocation	
	Nombre d'actions et de droits de vote	Pourcentage du capital et de droits de vote	Nombre d'actions et de droits de vote	Pourcentage du capital et de droits de vote
Discodis	30.477.286	49,54%	25.827.286	41,98%
Prodistri	2.442	0,004%	2.442	0,004%
Sapardis	2.442	0,004%	2.442	0,004%
Membres du Directoire et du Conseil de surveillance ⁽¹⁾	2.200	0,004%	2.200	0,004%
Total Groupe PPR	30.484.370	49,55%	25.834.370	41,99%
Actionnaires minoritaires	39.990	0,06%	39.990	0,06%
Public	31.000.000	50,39%	35.650.000	57,94%
Total	61.524.360	100%	61.524.360	100%

(1) Actions à céder par la société Discodis aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance, conformément aux statuts de la Société.

Calendrier Indicatif

3 décembre 2009 Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Paris

7 décembre 2009 Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global

31 décembre 2009 Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



Fin de la période de stabilisation éventuelle

**Intermédiaires
financiers**

BNP PARIBAS, CALYON, Goldman Sachs International et Société Générale Corporate & Investment Banking agissent en qualité de Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.

Lazard-NATIXIS agit en qualité de Co-Chef de File Senior et ABN AMRO Bank N.V., HSBC et UBS Investment Bank agissent en qualité de Co-Chefs de File.